





PROJET JERP

PROJET JEUNESSE ENGAGÉE ET RESPONSABLE POUR UNE PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE EFFECTIVE AU BURKINA FASO



LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

MAI 2020

Elaboré avec l'appui technique de la direction régionale de la Famille, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'action Humanitaire du Centre.

AVANT-PROPOS

Depuis 2003, la Fondation Terre des Hommes Italie (TDHI) intervient au Burkina Faso dans les domaines suivants :

- Protection et promotion des droits humains et promotion du genre ;
- Protection des enfants à base communautaire et aide d'urgence ;
- · Soutien au développement local, inclusion sociale et gouvernance.

Des projets ont été mis en œuvre dans ces domaines afin de soutenir l'action du gouvernement burkinabè et des autres acteurs.

A partir de février 2020, la Fondation Terre des Hommes Italie met en œuvre, en collaboration avec l'Association des Scouts du Burkina Faso (ASBF) et avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE) le **Projet Jeunesse Engagée et Responsable pour une Participation démocratique effective au Burkina Faso** (Projet JERP) dont l'objectif global est de contribuer à renforcer la participation citoyenne des jeunes et à reconstruire la confiance entre jeunes et gouvernants.

Dans le cadre des activités dudit projet, elle a initié l'élaboration et la vulgarisation du présent module avec l'appui technique du ministère en charge de la Famille à travers la Direction Régionale de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire du Centre.

Aussi, voudrais-je remercier les techniciens dudit ministère pour la rédaction du présent module ainsi que l'équipe technique du projet JERP.

Mes remerciements vont également aux différentes institutions du gouvernement burkinabè et aux partenaires pour la révision et la validation du module.

Quant à toutes celles et tous ceux qui exploiteront ce présent module, je leur souhaite une meilleure appropriation.

Le chef de délégation de Terre des Hommes Italie au Burkina Faso

Noel LUL

Clause de non responsabilité
Clause de non responsabilité
« Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne »

Plan

Introduction

- I- Clarification des concepts
- II- Classification des comportements déviants/délinquants
- III- Principaux facteurs de risques et de prévention
- IV- la prévention de déviance/délinquance
- V- le rôle des pairs éducateurs dans la prévention

Conclusion

INTRODUCTION

Toutes les sociétés, a toutes les époques ont connu la problématique des exclus, des marginaux, des délinquants, en un mot des inadaptés sociaux, c'est-à-dire des personnes éprouvant des difficultés pour des raisons diverses à s'adapter à leur environnement ou milieu de vie.

Dans les sociétés traditionnelles, notamment africaines, il existait toujours des formes de solidarités naturelles dont les mécanismes jouaient en faveur de ces personnes en difficulté notamment les jeunes en perte de repères.

L'individu n'existant que par la société et pour la société dans laquelle il vivait, sa prise en charge était pour l'essentiel un réflexe communautaire naturel, une manifestation de la convivialité, une obligation existentielle.

Par exemple lorsque des parents décédaient, il y a avait toujours au sein de la communauté ou du groupe social un substitut, un groupe social, pour prendre le relais et éduquer les enfants.

De nos jours, cette fonction de résilience survit difficilement pour plusieurs raisons : paupérisation des groupes sociaux, vulnérabilité des populations, récession économique, urbanisation croissante, effritement des valeurs sociales... Cette situation est aggravée par les difficultés des familles modernes à assumer l'autorité parentale et à faire face à l'inadaptation des jeunes. Aussi, l'Etat est obligé aujourd'hui de jouer un rôle crucial dans la lutte contre les fléaux sociaux.

Dans le cadre de ce module, nous nous intéresserons à la catégorie des inadaptés sociaux que constituent les déviants et délinquants juvéniles que nous désignerons sous l'appellation globalisante de jeunes en difficulté.

I – CLARIFICATION DES CONCEPTS : NORMES – CONTROLE SOCIAL - DEVIANCE/DELINQUANCE

Les normes sont des règles de conduite qui guident les comportements de chacun. Les normes sont liées à des principes moraux : les valeurs.

On peut distinguer les normes sociales et les normes juridiques. Les premières sont informelles et regroupent les mœurs et les usages. Les secondes sont formelles et regroupent tout ce qui est codifié ou légiféré.

Les transgressions des normes sont qualifiées de déviance ou de délinquance

Certaines conduites de transgression sont toutefois considérées comme **déviantes** en rapport à des **normes sociales** édictées en us et coutumes tandis que d'autres sont qualifiées de **délinquantes** et renvoient à des **normes légales** érigées en codes.

Les premières (les conduites déviantes) sont illicites sans être illégales et entrainent la réprobation sociale.

Les secondes (les conduites délinquantes) sont illicites et illégales et entrainent la réprobation sociale et appellent une sanction pénale.

En résumé, nous pouvons définir d'une part la déviance comme l'ensemble de comportements hors normes qui se heurtent simplement à la morale collective et d'autre part la délinquance comme l'ensemble des conduites portant atteinte à la loi pénale et qui fait l'objet de sanction pénale.

L'agir délinquant et l'agir déviant se ressemblent donc et se distinguent à la fois. Mais on notera que les comportements hors normes et leurs auteurs activent une réaction sociale et déclenchent un processus formel et informel de contrôle social.

Les conduites dérogatoires étant de nature et de formes différentes, déviance et délinquance peuvent donc être appréhendées sous une dimension unique et uniformisées sans risque de réductionnisme.

Le contrôle social ou la régulation sociale est le processus par lequel une société parvient à rendre conforme à ses normes les comportements de ses membres. Il vise au maintien de l'ordre social

Il comprend les mesures destinées à faire respecter les règles et à sanctionner la déviance.

II- LA CLASSIFICATION DES COMPORTEMENTS DE DEVIANCE / DELINQUANCE

Le chercheur suisse Marcelo F. **Aebi** distingue cinq (5) catégories de comportements:

- i) les vols;
- ii) *les comportements violents* (destruction de biens, port d'arme, menaces, participation à des bagarres, coups et blessures volontaires, incendies),
- iii) *la drogue* (consommation et vente de drogues douces ou dures)
- iv) les déviances juvéniles (mensonges, tromperie, conduite sans permis, graffiti ...)
- v) les "comportements problématiques" (fugues, absentéisme scolaire, ...)

III- LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES ET PROGRAMMES DE PREVENTION DE LA DEVIANCE/DELINQUANCE JUVENILE

La famille est incontestablement le premier milieu socialisateur de l'enfant, la source de son identité, de sa perception du monde et de ses comportements. Cependant, elle n'est plus le seul milieu social impliqué, ni même toujours le plus déterminant. La sortie de la petite enfance se caractérise en effet par l'ouverture hors du petit monde familial, la prise en charge de nouveaux rôles (principalement dans le système scolaire), l'entrée en compétition avec des pairs (à l'école, au sport et dans les autres loisirs), la confrontation et l'appartenance à des catégories sociales nouvelles (liées à la perception de sa famille, aux éventuels stigmates physiques, à l'habitat, à la catégorie sociale, etc.). Le jeune intériorise alors des identités sociales, plus ou moins cohérentes, qui définissent des rôles et des attitudes. Si donc la délinquance peut commencer dès l'âge de 8-10 ans, c'est que cela correspond au moment où l'enfant sort de la dépendance directe et presque exclusive de ses parents dans la définition de lui-même, dans la construction de son identité.

Les pairs, l'école et, plus largement, la perception globale de la société et de son avenir apparaissent alors comme des dimensions essentielles dans l'évolution du comportement du jeune.

Tableau des facteurs de risques et de protection de la déviance/délinquance

LES FACTEURS DE RISQUE	LES INDICATEURS	LES FACTEURS DE PROTECTIONS
	Longues absences	- communication parents-enfants
	Rentrée tardive	- présence régulière du parent à la maison
Absence d'un parent ou des deux parents	 Désintérêt d'un ou des deux parents 	trouver une famille d'accueil stable pour accueillir l'enfant
	 Séparation des parents 	 visite régulières aux ateliers par l'éducateur
	 Enfants confié à d'autres familles 	 valorisation de la personnalité par des cadeaux et équipements
		- suivi et appréciation des devoirs de classe

LES FACTEURS DE RISQUE	LES INDICATEURS	LES FACTEURS DE PROTECTIONS
Décès d'un ou des deux parents	• Décès	 apprentissage socioprofessionnel parrainage AGR Visites régulières Identification d'un substitut parental

LES FACTEURS DE RISQUE	LES INDICATEURS	LES FACTEURS DE PROTECTIONS
Séparation précoce avec la mère	DécèsDivorceAbandon	 Entretien psychologique Développement et valorisation des compétences de l'enfant Identifier un substitut maternel

LES FACTEURS DE RISQUE	LES INDICATEURS	LES FACTEURS DE PROTECTIONS
Manque d'autorité parentale	 parents âgés enfant benjamin famille monoparentale parents très occupés surprotection parentale 	 impliqué les ainés ou d'autres parents dans le suivi des enfants responsabiliser l'enfant dans des tâches ménagères présence permanente des parents à la maison accorder un espace de liberté à l'enfant

LES FACTEURS DE RISQUE	LES INDICATEURS	LES FACTEURS DE PROTECTIONS	
Mauvaises fréquentions LES FACTEURS DE	 pairs marginaux vidéo club endroits peu éducatifs 	 trouver des occupations à l'enfant établissement d'un contrat entre parent et enfant équipement du domicile familial en matériel pouvant rassembler la famille 	
RISQUE	LES INDICATEURS LES FACTEURS DE PROTECTIONS		
Manque d'affectivité	 rejet d'un ou par un parent absence de repère identitaire éclatement de la cellule familiale 	 établissement d'un contrat entre parent et enfant dialogue entre parents et enfant partager le vécu familial et l'histoire de la famille avec l'enfant entretiens 	

LES FACTEURS DE RISQUE	LES INDICATEURS	LES FACTEURS DE PROTECTIONS
Défaillance éducative	 absence des parents insuffisance de maturité des parents mauvaise communication entre parents surprotection parentale indifférence des parents 	 entretien avec les parents thérapie familiale responsabilisation de l'enfant établissement d'un contrat entre parents et enfant suivi de l'évolution des activités de l'enfant écoute des besoins de l'enfant

LES FACTEURS DE RISQUE	LES INDICATEURS	LES FACTEURS DE PROTECTIONS
Précarité du cadre de vie	 le domicile familial insuffisance d'équipement dans la maison quartier désaffecté 	 Aider à améliorer le cadre de vie équipement du foyer en matériel
Toxicodépendance	Faible estime de soiAge de consommationFlânerie	 Contrat de comportements Guidance parentale Activités de sublimation Séances psychologiques

LES FACTEURS DE RISQUE	LES INDICATEURS	LES FACTEURS DE PROTECTIONS
Fragilité de l'environnement social	 Quartier criminogène Milieu pro criminel Activités pro criminelles Opportunités antisociale 	 Service social de proximité Centre d'écoute pour jeune Activités socio culturelles

IV- LA PREVENTION DE LA DEVIANCE DELINQUANCE JUVENILE

La prévention renvoie à une action de devancement. Prévenir une situation, c'est agir avant qu'elle ne se produise. C'est donc une action en amont.

Donc, pour qu'une action soit préventive, elle doit se situer dans l'espace temporel qui précède l'acte indésirable à prévenir.

L'action préventive de ce point de vue diffère fondamentalement de l'action réparatrice ou curative en ce sens que sa mise en œuvre doit permettre d'éviter le passage à l'acte répréhensible ou la situation non désirée. Au sens strict, la prévention est une mesure d'anticipation.

Elle est envisagée dans tous les secteurs, de toute l'expérience humaine ou des évènements inopportuns sont susceptibles d'être prévus et écartés. Très souvent, la prévention se résume à un comportement adéquat.

• Les formes de prévention

On distingue trois formes de prévention

La prévention primaire

Elle consiste en une prophylaxie générale. Toute politique de prévention primaire doit s'adresser à l'ensemble de la population cible.

A ce stade, il n'est pas indispensable d'avoir des objets spécifiques. Les mesures d'ordre social, éducatif, médical s'orientent vers un mieux-être de la collectivité concernée et les effets se situent en amont de l'apparition des facteurs de risques et du dépistage (éducation pour tous, soutien aux familles démunies...).

La prévention secondaire

Elle s'adresse à des sujets à risques qui sont clairement identifiés;

Exemple : les mineurs, cas sociaux, les mineurs délinquants primaires et les adolescents à délinquance problématique.

La prévention curative tertiaire

Elle est mise en œuvre au bénéfice de sujets atteints et qui nécessitent un traitement (jeunes dans les maisons d'arrêt).

lci, le traitement peut être perçu comme une sorte de prévention parce qu'il peut se définir comme une action prise en vue d'empêcher une situation de se dégrader ou pour empêcher qu'une situation non désirable ne perdure.

Du point de vue de la déviance/délinquance des jeunes, il faut repérer les principaux facteurs de risques avant de préconiser des programmes de prévention adaptée à ces facteurs de risques.

Il nous faut jamais perdre de vue que l'adolescent demeure un être en voie de maturation physique et psychologique, et donc appelé à surmonter une série de petites crises maturatives pour assurer l'équilibre dynamique de sa personnalité. Il importe que nous comprenions que l'inadaptation sociale a des niveaux différents qui appellent de notre part des solutions différenciées, faute de quoi, il arrivera à des intervenants de « taper sur une mouche avec un marteau ».

V- ROLE DES PAIRS EDUCATEURS DANS LA PREVENTION DE LA DEVIANCE / DELINQUANCE

Le jeune confronté aux opportunités antisociales subit une énorme pression face aux influences négatives de son milieu de vie. Face à ce désarroi, l'aide des adultes est bien souvent incompris, même rejeté. La pair éducation est une approche qui vient en complément à la prévention de la déviance/délinquance. Pour ce faire il est important que le pair éducateur puisse identifier les influences négatives et les pressions subies par le jeune.

V-1- DIFFERENTES FORMES D'INFLUENCES ET DE PRESSIONS

- Le regard des autres : ce regard posé sur le jeune est une pression qui se manifeste principalement à l'école. La notion de plaire et de séduire révèle l'image de soi qui n'est pas toujours facile à appréhender.
- Le besoin de reconnaissance : soit par la confrontation, soit par l'affirmation de sa propre identité.
- Le rejet : le jeune est souvent isolé. Parfois, l'adhésion trop forte aux valeurs des parents provoque son rejet par ses pairs.
- Le besoin d'appartenance au groupe : il s'exerce par une pression sociale, notamment avec les marques, les codes vestimentaires ou comportementaux.

 La pression parentale : elle s'exerce de façon insidieuse. Le contrôle permanent, les injonctions, les demandes trop exigeantes ou les explications interminables étouffent et tétanisent le jeune.

V-2- COMMENT AIDER LE JEUNE A NE PAS CEDER AUX PRESSIONS

Certains signes (anxiété, angoisse, stress...) dénotent un mal-être, voire une souffrance chez le jeune. Si certains jeunes sont prompts à communiquer et à partager leurs doutes, d'autres se renferment dans un mutisme inquiétant.

Pour mieux communiquer avec le jeune et anticiper le passage à l'acte, le pair éducateur doit adopter les comportements suivant:

- Motiver ses camarades
- Contribuer à l'éveil de conscience
- Assister les jeunes qui sont dans le besoin
- Contribuer aux changements positifs, au soutien et renforcement en donnant luimême le bon exemple
- Servir de relais entre les jeunes et la communauté d'une part, et entre jeunes et parents d'autre part
- Donner l'information juste et dans les limites de ses connaissances
- Orienter ses camarades vers des structures spécialisées dans l'accompagnement des jeunes
- Identifier les signaux d'alarme chez le jeune confronté aux influences négatives et aux pressions diverses
- Identifier les manifestations de la déviance /délinquance chez le jeune
- Apprendre aux jeunes comment résister aux opportunités antisociales et à demander l'aide appropriée.

Les pair éducateurs doit éviter de:

- porter un jugement de valeur sur ses camarades.
- Prendre des décisions à leur place
- moraliser ses camarades

se substituer aux parents ou aux éducateurs

CONCLUSION

Le phénomène de la déviance/délinquance des jeunes est assez complexe et prend de plus en plus de l'ampleur. Cette situation est très préoccupante car elle limite la contribution de cette frange de la population à l'édification de la nation. Pour lutter contre ce phénomène, il faut mener des activités tendant à promouvoir l'éloignement des pairs « déviants », à renforcer les liens avec les groupes conventionnels tels que la famille, l'école, les mouvements de jeunesse...

Au niveau familial il faut travailler à augmenter les compétences familiales qui favorisent la discipline et la surveillance par l'IEC en faveur des familles, ainsi que le développement des compétences sociales et académiques des enfants par la communication pour le changement de comportement.